

# BRESSON

## infos

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Novembre 2014 n°18



Actions  
municipales

Manifestations  
Associations

Méto

Brèves

Agenda

### SOMMAIRE

Le mot du maire  
Actions municipales  
Méto

p. 2  
p. 3 à 7 et 10  
p. 8 - 9

Manifestations / Associations  
Agenda  
État-civil

p. 11 à 15  
p. 16 à 19  
p. 20

## LE MOT DU MAIRE



« Les vacances d'été sont déjà lointaines et nous avons tous, depuis près de trois mois, été replongés dans le rythme de la rentrée et des préoccupations de tous les jours.

Ce rythme n'avait pas vraiment faibli à la Mairie pendant les vacances, période de réflexion, de mise à plat et de préparation des grands dossiers et projets d'avenir. Depuis, la marche accélérée vers la Métropole, à échéance du 1<sup>er</sup> janvier 2015, a suffi à elle seule à mobiliser toutes les énergies. Il s'agit bien d'un « bing bang » institutionnel, qui va bouleverser notre fonctionnement, notre mode de gestion habituel, et fondamentalement nos structures à tous niveaux.

Même si nous n'avons jamais caché que nous n'étions pas favorable à cette réforme, nous devons nous inscrire néanmoins dans une démarche positive de réussite, car au final, la seule chose qui compte, c'est le service rendu au citoyen et l'intérêt de chacun, et nous devons tout mettre en œuvre pour y arriver.

Avant que les transferts de compétence ne se réalisent au 1<sup>er</sup> janvier prochain, beaucoup de questions restent posées, et les multiples réunions d'information à la Métro, le travail en commissions, les questionnements et la réflexion commune des élus du groupe politique ADIS, auquel Bresson appartient, n'ont jamais été si nombreux et intenses. Les réponses sont encore partielles. Beaucoup reste à faire.

En ce qui concerne la Commune proprement dite, la rentrée a été marquée par la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Cette mise en place qui avait été précédée par une concertation exemplaire entre enseignants, parents d'élèves et services de la Mairie n'a pas posé de problème particulier et donne entière satisfaction aux parents comme aux élèves qui au cours de ce premier trimestre ont pu choisir entre activité sportive, musicale ou linguistique. Le bâtiment modulaire est largement utilisé pour ces nouvelles activités, en annexe de sa vocation principale d'accueil de la sieste des enfants de maternelle ; une sympathique rencontre des élus et des parents au début du mois de septembre a permis à ces derniers de visiter ces nouveaux locaux et d'officialiser sa mise en fonctionnement.

Les deux grandes manifestations du Comité d'Animation, Brocante et Cross, favorisées par un temps exceptionnel, ont été une réussite, et nous remercions l'ensemble des organisateurs et membres du Comité d'Animation ainsi que les nombreux bénévoles qui en ont assuré la logistique, pour le travail fourni.

L'élaboration du PLU est entrée dans sa phase finale avec la réactualisation de l'étude de l'environnement et la rédaction du règlement. De nombreuses réunions de la Commission d'urbanisme, et de l'Architecte Urbaniste en charge du projet avec les organismes associés, Métro, SCOT, Conseil Général, DTT (ex Équipement) ont permis de résoudre les derniers problèmes et de s'assurer de la parfaite compatibilité de notre document avec les contraintes techniques et réglementaires. Ce document sera bien sûr soumis à enquête publique, dès sa finalisation, sans doute à la fin de l'année et entrera en service dès que les hypothèques du PPRT de Pont de Claix auront été levées. L'urbanisme, et par le même, les documents d'urbanisme seront à partir du 1<sup>er</sup> janvier une compétence métropolitaine, d'où notre souci d'arriver à cette date à un document le plus achevé possible, dont les choix motivés ne pourront difficilement être remis en cause.

Au niveau des travaux, la réfection de la rue de l'Oratoire a démarré et devrait être terminée à la fin de l'année, avant que tout ce qui concerne la voirie devienne compétence métropolitaine.

De même, les deux nouveaux ralentisseurs du Chemin Lagay et la mise en zone 30 de cette voie seront une réalité à la fin de l'année.

La mise en place du Haut Débit Internet a également commencé, Orange promettant une mise en place effective pour le second trimestre 2015.

Enfin, la Municipalité a entrepris une réflexion et diverses approches sur la réalisation d'un équipement d'avenir majeur, telle une structure polyvalente, qui s'inscrit dans le cadre de notre P.A.D.D. et notre vision d'avenir de la commune.

Dès que les projets et options seront plus avancés, il va de soi que les habitants de Bresson seront tenus informés et consultés par la mise à disposition de ces options et des réunions publiques.

Je souhaite à tous un bon trimestre et de bonnes fêtes de fin d'année. >>

## BRESSON à la pointe du civisme

La Commune de Bresson s'est vue décerner la « Marianne du civisme européenne 2014 » dans la catégorie des communes de 500 à 1 000 inscrits, avec un taux de participation de 60,14 % aux dernières élections européennes.

Cette distinction, remise par Monsieur Michel BRIZARD, Président de l'Association des Anciens Maires de l'Isère et Monsieur Daniel VITTE, Président de l'Association des Maires de l'Isère (AMI), récompense les communes ayant le plus fort taux de participation aux élections.

Au cours de cette cérémonie, dans les locaux de l'AMI, devant de nombreux élus, Michel REBUFFET entouré de Antoine de GAUDEMARIS, 1<sup>er</sup> adjoint et de Nicole REY, Conseillère Municipale, devait dire sa fierté, s'agissant d'élections réputées toujours difficiles en terme de participation, pour cet honneur, dont le mérite revient entièrement à la population de la commune.

Il a souligné également qu'aux élections municipales de mars 2014, Bresson a été, avec un taux de participation de près de

80 %, une des communes ayant le plus voté dans le département de l'Isère.

Parmi les autres communes récompensées, il faut citer Beauvoir en Royans, Percy, Penol, St Ismier et Meylan.



## Listes électorales

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, les nouveaux arrivants doivent s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2014.

Pour cela, il suffit de se rendre en mairie muni d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Pour les jeunes de 18 ans, l'inscription est automatique. La mairie informe par courrier le nouvel électeur de son inscription, sans qu'il n'ait de démarche à effectuer.

A poster for the 2015 population census. At the top is the French flag and the text 'RECENSEMENT de la population 2015'. Below that is a stylized logo of a person inside a house. The main text reads 'DES CHIFFRES AUJOURD'HUI POUR CONSTRUIRE DEMAIN'. The bottom section features a colorful illustration of a village with houses, trees, and people. Below the illustration, it says 'C'EST UTILE, C'EST SÛR, C'EST SIMPLE du 15 janvier au 14 février' and 'www.le-recensement-et-moi.fr'. At the very bottom, it says 'Le recensement en ligne, c'est possible et encore plus simple!' and 'INSEE &amp; votre commune'.

## Recensement 2015

Le recensement de la population se déroulera du 15 janvier au 14 février 2015.

Deux agents recenseurs se partageront la commune et vous guideront pour vous faire recenser.

Vous pourrez répondre aux questionnaires sur papier ou en ligne sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr).

Les résultats du recensement de la population seront disponibles sur le site de l'Insee : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

Directeur de la publication : Michel Rebuffet  
Comité de rédaction : Emmanuèle Amiell  
Mairie de Bresson  
11 Grande Rue  
38320 Bresson  
Tél. : 04 76 25 26 61  
Fax : 04 76 25 35 55  
E-mail : [mairie.bresson@wanadoo.fr](mailto:mairie.bresson@wanadoo.fr)  
Site : [www.village-de-bresson.fr](http://www.village-de-bresson.fr)  
Impression : Cedigraphie  
Tirage : 450 exemplaires en papier recyclé  
Dépôt légal : à parution

## CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2014

### 1 – Budget Eau 2014 – Décision Modificative (*Vote : Pour à l'unanimité*)

Validation des modifications de certains articles de la section d'investissement et d'exploitation afin d'amortir des travaux transférés en 2013 ainsi qu'une subvention reçue au cours de l'exercice 2013 dans le cadre du schéma directeur de l'eau.

### 2 – Mise à jour du droit de préemption urbain (*Vote : Pour à l'unanimité*)

Institution du droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones urbaines et à urbaniser.

### 3 – Liste de présentation des membres de la CCID (*Vote : Pour à l'unanimité*)

L'article 1650-1 du Code Général des Impôts prévoit qu'est instituée, dans chaque commune, une Commission Communale des Impôts Directs (CCID). La CCID est composée du Maire ou d'un adjoint délégué et de six commissaires titulaires et six commissaires suppléants. Ces commissaires sont nommés par le Directeur départemental des Finances Publiques à partir d'une liste de propositions dressée par le Conseil Municipal.

### 4 - Modification des tarifs communaux : restaurant scolaire, garderie, temps d'activité périscolaire, école de musique, activités sportives et culturelles, piscine, concessions cimetière (*Vote : Pour à l'unanimité*)

Présentation et approbation des nouveaux tarifs.

### 5 – Désignation des représentants du Conseil Municipal aux commissions de la Métro (*Vote : Pour à l'unanimité*)

La Communauté d'Agglomération Grenoble Alpes Métropole (la Métro), a créé, dans le cadre du projet Métropole, six commissions (Développement et Attractivité, Territoire Durable, Ressources, Mobilité, Cohésion Sociale) auxquelles peuvent participer, à titre consultatif, les conseillers municipaux de la commune.

### 6 – Création d'un poste d'adjoint technique deuxième classe (*Vote : Pour à l'unanimité*)

Création un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet en raison de la disponibilité à caractère familial accordée à un agent.

### 7 – Autorisation de signature d'une convention entre l'Etat, le Conseil Général et la Commune pour la numérisation des documents d'urbanisme (*Vote : Pour à l'unanimité*)

Mise en place d'un partenariat pour mutualiser et harmoniser les pratiques en matière de numérisation des documents d'urbanisme.

### 8 – Autorisation de signature des conventions relatives à la mise en place des temps d'activité périscolaire (TAP) (*Vote : Pour à l'unanimité*)

Signature de conventions avec les prestataires afin de régler les modalités de leur intervention, notamment pédagogiques et financières.

### 9 – Autorisation de signature d'un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle (*Vote : Pour à l'unanimité*)

Réalisation d'un partenariat avec l'association « Les 7 Familles » afin que deux représentations de la pièce d'Eugène LABICHE, Le chapeau de paille d'Italie soit présentée sur la commune.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2014

### 11 – Décision modificative - Annulation de l'attribution de subvention du Budget Communal au Budget Eau et Assainissement (sur le budget communal) (*Vote : Pour à l'unanimité*)

Du fait du transfert de la compétence « eau » à la future métropole et de la complexité technique de la réalisation des travaux de relève du réseau d'approvisionnement en eau potable, il est décidé de réintégrer la somme de 300 000 € de la section Investissement du Budget Primitif Eau et Assainissement 2014 à la section Investissement du Budget Primitif Communal 2014.

### 12 – Décision modificative - Annulation de l'attribution de subvention du Budget Communal au Budget Eau et Assainissement (sur le budget eau et assainissement) (*Vote : Pour à l'unanimité*)

Du fait du transfert de la compétence « eau » à la future métropole et de la complexité technique de la réalisation des travaux de relève du réseau d'approvisionnement en eau potable, il est décidé de réintégrer la somme de 300 000 € de la section Investissement du Budget Primitif Eau et Assainissement 2014 à la section Investissement du Budget Primitif Communal 2014.

### 13 – Liste de présentation des membres de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) (*Vote : Pour à l'unanimité*)

Nomination d'un titulaire et d'un suppléant, au sein du Conseil Municipal, dans le cadre de la Commission Intercommunale des Impôts Directs de la Métro.

14 – Désignation des représentants de la commune à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) (*Vote : Pour à l'unanimité*)

Nomination d'un titulaire et d'un suppléant, au sein du Conseil Municipal, dans le cadre de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées de la Métro, qui a vocation de se prononcer lors de chaque transfert de charges entre la Commune et la Métro.

15 – Approbation de la clé de répartition des actifs / passifs du SIADI en vue de la prise de la compétence assainissement par Grenoble Alpes Métropole (*Vote : Pour à l'unanimité*)

Accord que les actifs/passifs du SIADI soient répartis sur la base proportionnelle de la population des communes membres ayant pour valeur celle du dernier budget primitif appelant les cotisations syndicales.

16 – Autorisation de signature d'une convention avec Grenoble Alpes Métropole pour la facturation et le recouvrement de la redevance d'assainissement (*Vote : Pour à l'unanimité*)

Approbation de la convention.

17 – Autorisation de principe pour le recrutement d'agents non titulaires en cas d'accroissement temporaire d'activité (*Vote : Pour à l'unanimité*)

Autorisation à engager par recrutement direct des agents non titulaires en cas d'accroissement temporaire d'activité afin de répondre aux nécessités de service.

18 – Autorisation de principe pour le recrutement d'agents non titulaires de remplacement (*Vote : Pour à l'unanimité*)

Autorisation à engager par recrutement direct des agents non titulaires pour remplacer des fonctionnaires et contractuels momentanément indisponibles.

19 – Autorisation de principe pour le recrutement d'agents non titulaires en cas d'accroissement saisonnier d'activité (*Vote : Pour à l'unanimité*)

Autorisation à engager par recrutement direct des agents non titulaires pour répondre aux nécessités de service à titre saisonnier.

#### CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2014

20 – Cession d'actions détenues par la commune au capital de la SPL Sergadi dans le cadre du transfert des compétences eau et assainissement à la Communauté d'Agglomération Grenoble-Alpes Métropole (*Vote : Pour à l'unanimité*)

Approbation du transfert de quatre actions de la SPL Sergadi à la Métro dans le cadre du transfert de la compétence assainissement au 1<sup>er</sup> juillet 2014.

21 – Contrat d'assurance des risques statutaires – Augmentation du taux pour 2015 (*Vote : Pour à l'unanimité*)

Acceptation de la révision, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, des taux de cotisation au contrat groupe d'assurance mis en place par le Centre de Gestion pour garantir la commune contre les risques financiers inhérents au régime de protection sociale.

22 – Approbation du rapport annuel des Pompes Funèbres Intercommunales (PFI) (*Vote : Pour à l'unanimité*)

Approbation du rapport annuel des PFI pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2012 au 30 septembre 2013.

**Le détail des délibérations peut être consulté à la Mairie ou sur le site internet.**

## L'ANNÉE SCOLAIRE 2014/2015 COMMENCE EN RYTHME !

Le mardi 2 septembre, les 70 enfants scolarisés à l'école de Bresson, ont repris avec le sourire pour certains et un peu d'appréhension pour d'autres, le chemin de l'école pour y découvrir avec leurs parents les nouveaux horaires.

Bien sûr la grande nouveauté de cette année est la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et les T.A.P. (Temps d'activité périscolaire).

Le passage de la semaine de quatre jours et demi est officielle.

Outre, la demi-journée du mercredi, l'emploi du temps scolaire est allégé en nombre d'heures de cours fondamentaux, au profit d'activités plus diversifiées, ateliers sport, musique, anglais et un espace réservé à l'Accompagnement Aux Apprentissages (AAA), encadré par les deux enseignants des classes élémentaires.

Dès le premier jour, les intervenants conventionnés par la Commune étaient à pieds d'œuvre pour accueillir les enfants inscrits aux activités proposées du premier trimestre.

Les TAP fonctionnent par trimestre de 16h30 à 17h30, le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Pour ce trimestre, l'association Solifola intervient le lundi afin de faire découvrir au cycle 2 (grande section de maternelle, CP et CE1) les musiques du Monde et l'Eveil musical et corporel.

Le mardi, l'association Speak English Kids permet aux enfants du cycle 3 (CE2, CM1, CM2) d'apprendre l'anglais en s'amusant.

Et le jeudi et vendredi, le GUC propose au cycle 2 et cycle 3 des sports individuels.

Pour le second trimestre, les arts du cirque et la musique seront à l'honneur.



Activité avec Speak English Kids

Activité avec Solifola



Mercredi 10 septembre 2014, en présence de Monsieur le Maire, d'élus, de l'équipe pédagogique, de représentants de l'éducation nationale, de l'architecte, des parents et d'enfants qui nombreux, avaient répondu présents à l'invitation de la Municipalité afin d'officialiser la mise en service du bâtiment modulaire, utilisé notamment comme dortoir par la classe de maternelle.

Après quelques mots de Monsieur le Maire, nous nous sommes retrouvés autour d'un apéritif convivial.



Activité avec le GUC

### DÉCOUVERTE DU LUBÉRON

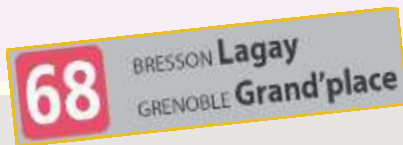
Le voyage annuel des aînés organisé par le CCAS, nous a conduit dans le sud de la France, à la découverte du LUBÉRON.

Une quarantaine de personnes s'était donnée rendez-vous pour une journée placée sous le signe de l'amitié et de la convivialité.

Un programme attractif, bien rempli qui s'est déroulé sous un beau soleil, visites, gastronomie et détente faisaient partie de cette journée.

A l'année prochaine pour une nouvelle destination.





## TAG, DU NOUVEAU !

Dans le dernier Bresson Infos, nous vous donnions quelques informations sur les transports du fait du passage de BRESSON dans la METRO.

En effet, le réseau TAG qui assure les transports en commun de l'agglomération Grenobloise a modifié ses lignes. Une transformation en profondeur pour satisfaire au mieux les usagers. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2014, l'ensemble du réseau de bus et tram a été intégralement redessiné. Des lignes ont été créées, d'autres modifiées, d'autres encore supprimées, les noms des trajets ont été changés, ainsi que les horaires et même les tarifs.

C'est l'occasion, de faire le point sur les nouveautés de cette rentrée et sur les services proposés aux habitants de Bresson.

Une nouvelle ligne :

### FLEXP 68 : Bresson → Grand'Place

Vous pouvez emprunter avec le même ticket TAG tous les bus, y compris les bus scolaires et les lignes de tram.

Le prix du ticket est de 1,60 €. Le même ticket pris dans le bus vous coûtera 2 €.

### FLEXP : comment ça marche !

Les lignes FLEXP assurent la desserte des zones mêmes denses de l'agglomération afin de permettre des déplacements locaux. Accessibles à tous les voyageurs à tarification TAG, ces lignes fonctionnent en services réguliers, ou, à la demande aux heures creuses, avec nécessité de réserver son déplacement.

La réservation s'effectue au minimum 2 heures avant le déplacement en appelant le 04 38 70 38 70 du lundi au samedi de 8h00 à 18h30.

Depuis le bourg à Eybens vous avez la ligne C4 (chrono 4) qui vous conduit place Victor Hugo.

## TAXI

### UN TAXI À BRESSON

Après un licenciement économique dans l'industrie pharmaceutique, j'ai souhaité réaliser mon rêve, devenir artisan taxi dans ma région.

Ma volonté de m'installer sur la commune de Bresson coïncidant au désir de Monsieur le Maire de faciliter les transports de ses administrés, j'ai aujourd'hui la chance d'être votre « TAXI BRESSON ».

Vous pouvez me contacter pour tous types de transport personnels et professionnels.

N'hésitez pas à me soumettre vos idées, pour répondre à vos besoins et personnaliser mon service...

*Mme Catherine JEANNERET*

06.31.41.57.85 ou [taxibresson@free.fr](mailto:taxibresson@free.fr)

## Brèves

### ENTREtenir SES ESPACES VERTS

Vous devez contribuer au maintien du bon cadre de vie de votre commune en taillant vos arbres, arbustes et haies en limite de propriété.

Ce geste simple permet de faciliter et sécuriser le passage des piétons et de conserver une bonne visibilité des panneaux de signalisation, et ainsi d'éviter les accidents.

### CHENILLES PROCESSIONNAIRES

L'automne est une période propice pour traiter les pins infestés par les chenilles processionnaires. Il est indispensable d'éradiquer les cocons présents sur les branches des arbres que ces insectes ravagent. Ces chenilles aux poils urticants présentent un risque pour la santé des hommes et des animaux. Les particuliers sont tenus de traiter les arbres de leur propriété.

## AGENDA

### REPAS DE NOËL DU CCAS

Le repas de Noël des Anciens se déroulera le mardi 16 décembre 2014, à la MDA.

### SOU DES ÉCOLES

Vendredi 6 mars 2015 : Carnaval.

Défilé des enfants dans les rues de Bresson l'après-midi.

### COMITÉ D'ANIMATION

Soirée théâtrale le vendredi 13 mars 2015, à 20h30 à la MDA, avec "Le disque usé" par Les Chatoyantes.

### PÉTANQUE CLUB BRESSONNAIS

- vendredi 16 janvier 2015 à 18h00 à la MDA : préparation du calendrier des compétitions 2015 et tirage des rois.

- lundi 23 mars 2015 après-midi, parc de la Mairie : concours réservé aux sociétaires.

# LA TRANSFORMATION DE LA MÉTRO EN MÉTROPOLE : LE POINT SUR LES COMPÉTENCES TRANSFÉRÉES

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, en application de la loi MAPTAM du 27 janvier 2014, divers blocs de compétence, dont certaines étaient déjà gérées par la Métro, seront transférées à la nouvelle Métropole.

Il s'agit concrètement des compétences suivantes :

- la voirie, les espaces publics et déplacements : transfert de compétence voté par le Conseil Communautaire le 7 novembre dernier ;
- l'Urbanisme (PLU, PLUi, droit de préemption etc...) et l'Aménagement ;
- les services de l'Assainissement (devenu Métro depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014), de l'Eau, du Gaz et de l'Electricité ;
- le développement économique et l'emploi, incluant la gestion des zones d'activité industrielles et commerciales : transfert de compétence voté par le Conseil Communautaire le 7 novembre dernier ;
- la politique de la Ville, au sens large.

L'objectif est la mise en place définitive de la métropolisation à échéance 2020.

Les transferts de compétence posent de nombreux problèmes techniques.

Il convient ici de faire le point, essentiellement sur la voirie et l'Urbanisme, sujets majeurs, jusque-là compétences communales exclusives, dont le transfert va impacter directement la Commune et par là ses habitants, et qui s'est avéré être un véritable « casse-tête » ayant donné lieu à de multiples débats et réflexions.

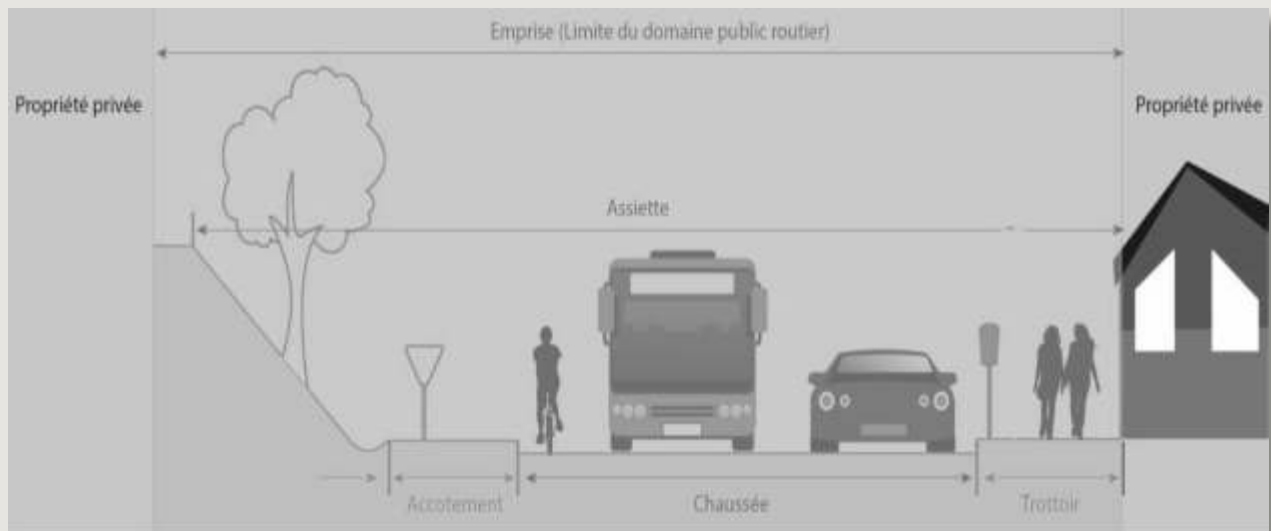
## VOIRIE, ESPACES PUBLICS ET DÉPLACEMENTS

Le scénario de base est le transfert de tous les espaces utiles aux déplacements :

- de mur à mur (talus à talus) ;
- tous les espaces utiles avec déplacements (chaussée, cheminement piétons, trottoirs, pistes cyclables, y compris les sous-sols) ;
- les accessoires de voirie (ouvrages et aménagements spécifiques de sécurité, caniveaux et bordures, ouvrages d'art...).

La compétence prend trois volets : la création de voies nouvelles, l'aménagement de voies existantes, l'entretien sous tous ses aspects nécessaire au maintien en état des voies.

### Etendue physique de la compétence voirie



Les voies transférées sont :

- les voies communales ouvertes à la circulation publique (y compris les rues piétonnes, zones 30, aires piétonnes et les voies de circulation traversant ou longeant les places, les parcs ou espaces publics qui permettent d'assurer les continuités de liaison entre des voies communales ouvertes à la circulation publique) ;
- les chemins ruraux ouverts à la circulation publique et d'intérêt général, les pistes forestières selon le plan de gestion,
- les espaces publics, places publiques fonctionnellement liés à la voirie, aux déplacements ou affectés à du stationnement ;
- les cheminements, sentiers et ouvrages (pistes, passerelles, escaliers, passages, mails...) revêtus ou non et ouvert à tous modes de déplacements ou ayant fait l'objet d'un aménagement spécial et réservés à la circulation publique des piétons et des cyclistes ;
- voies bus et tram ;
- cheminement / parking ouvert sans limitation d'usage ;
- voirie en projet ou extension de voirie en projet.



Pour plus de détails, vous pouvez consulter en mairie les photos d'exemples des éléments matériels transférés au 1<sup>er</sup> janvier 2015, publiées dans des documents Métro.

A ce scénario de base, d'autres périmètres à transférer à la Métropole ont été proposés :

- la viabilité hivernale (déneigement)
- le pouvoir de police de la circulation et du stationnement
- l'éclairage public et les illuminations
- les espaces verts hors voirie et la propreté urbaine

**La viabilité hivernale, c'est-à-dire le déneigement, a fait l'objet d'un refus majoritaire**, les communes gardent leur compétence pour 2015 et la question sera réexaminée en cours de mandat. Bresson devrait donc conserver pour l'instant son prestataire local, le déclenchement des opérations étant également maintenu au niveau local.

Le pouvoir de police de la circulation et du stationnement, compétence exclusive et personnelle du Maire, devait être automatiquement transféré à la Métropole, sauf opposition du Maire avant le 24 octobre 2014. **La quasi-totalité des Maires des 49 communes a refusé ce transfert. La question ne pourra être réexaminée qu'au cours du prochain mandat.** En l'état, les communes conservent donc ce pouvoir essentiel à leur bon fonctionnement.

Quant aux autres périmètres, leur transfert n'est pas envisagé actuellement.

En ce qui concerne la voirie, un travail exhaustif d'identification commune par commune a été réalisé, sous forme cartographies et tableaux.

**Ces listes de voies et espaces publics transférés à la Métropole seront actés, non par actes notariés, mais sous forme de procès-verbaux établis contradictoirement.** On peut imaginer que ces transferts seront source de contentieux nombreux.

Il a été nécessaire d'évaluer pour les agents communaux la part de travail réalisé sur la voirie ; cette part sera désormais payée directement par la Métro, qui la retiendra sur le montant global de l'indemnité de compensation qu'elle verse à la Commune ; ce sera le rôle de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges), organisme financier majeur de la nouvelle organisation qui calculera pour chaque engagement réalisé par la Métropole, à quelque niveau que ce soit, pour une compétence métropolitaine, la part à retenir sur l'indemnité de compensation de la commune.

Pour mémoire la moyenne de temps passé par les agents communaux pour l'entretien de la voirie a été évaluée à 33% de leur activité à Bresson. Cela n'affectera pas le statut des agents communaux, ce qui n'est pas le cas dans les grandes communes pour lesquelles de nombreux agents vont devenir agents Métropole.

**Tous les travaux, réfection, nouveaux projets relatifs à la voirie, seront donc désormais directement pris en charge par la Métro**, qu'il s'agisse des marchés, appels d'offres, facturations, selon le principe exposé ci-avant. S'agissant du petit entretien courant (trou à boucher, reprise d'enrobé...) celui-ci pourrait

continuer à être assuré par la Commune qui devra passer une convention de prestation avec la Métropole. Le débat reste encore ouvert.

## URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Il faut savoir que :

- la loi MAPTAM prévoit que la métropole exerce de plein droit, en lieu et place des communes, la compétence « plan local d'urbanisme et documents d'urbanisme en tenant lieu » ;
- la loi ALUR précise que la métropole a l'obligation d'établir un PLU à l'échelle intercommunale dès lors qu'une procédure de révision est engagée sur l'un des PLU existants ;
- la loi ALUR fixe par ailleurs des délais de mise en compatibilité des PLU avec le SCOT et les lois Grenelle et des délais de caducité des POS.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, la métropole a donc en charge la gestion des documents d'urbanisme des communes jusqu'à l'approbation du PLUi. Les PLU continuent de s'appliquer sur le territoire en attendant la réalisation du PLUi.

La métropole :

- poursuit et achève les démarches d'élaboration, de révision et de modification en cours, en étroite interaction et collaboration / association avec les communes. C'est qui se passe à Bresson, où nous sommes assurés que notre PLU est bien compatible avec le SCOT, le PLH, le travail effectué sur la Trame Verte et Bleue, et les impératifs spécifiques de la Métro. Comme ces documents sont ceux sur lesquels reposera le PLUi, il y a donc de bonnes raisons de penser que ce dernier document prendra bien en compte les objectifs que Bresson s'est fixé ;
- porte des démarches de modification ou de mise en compatibilité.

Enfin, la loi ALUR stipule que la compétence de la métropole en matière de plan local d'urbanisme emporte la compétence de plein droit en matière de droit de préemption urbain.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015, la métropole sera détentrice du Droit de Préemption Urbain, hors Zone d'Aménagement Différé (ZAD).

Elle peut soit l'appliquer elle-même, soit le déléguer aux communes, les Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) continuant à arriver dans les communes.

Les délibérations relatives au transfert des compétences voirie, développement économique, et emploi et industrie sont disponibles en mairie.

Au fur et à mesure des travaux des différentes commissions et des prises de décision officielles du Conseil de Communauté, nous vous tiendrons informés de tous les changements concernant la Commune, et l'ensemble de ses habitants.

M.R.

## LIVRE

### MEDECIN DU MONDE À BRESSON

Depuis bien longtemps, tous les jours et à tout moment, il l'est, "médecin du monde à Bresson".

A Echirolles, comme médecin généraliste, à Grenoble pour Médecin Du Monde, en Afghanistan et à bien d'autres endroits ailleurs dans le monde.

Mais au plus loin comme au plus proche, il s'efforce toujours de répondre si quelqu'un a besoin d'aide.

Tous ses nombreux amis bressonnais le savent, et parmi eux beaucoup ont partagé avec lui pendant des décennies, l'animation de Bresson (brocante, cross, concert de Noël...).

La sortie, début 2014, de son livre témoignage "L'histoire des hommes nous concerne tous", nous donne l'occasion de rendre hommage au docteur Guy CAUSSÉ et de le remercier, ainsi que son épouse Madeleine, d'avoir été très concernés par la vie de notre village.



*Mme Denise de GAUDEMARIS*



L'Île des Oubliés de Victoria HISLOP – Prix des lecteurs (2013).

Vous découvrirez à la lecture de ce livre un pan de notre histoire ignoré de beaucoup d'entre nous à savoir : l'exil organisé par la Grèce, des malades atteints de la lèpre sur l'Île Spinalonga au large de la Crète et face à Plaka du début du 20<sup>ème</sup> siècle jusqu'aux années 1957. "La lèpre ce fléau réservé à l'Afrique" !!

Isolés sur leur île, séparés de tout ce qui était leur univers, ces malades vont s'organiser, s'entraider, améliorer leurs conditions de vie : un exemple, un espoir.

C'est aussi le cheminement des membres d'une famille composée de personnages passionnés, humains, avec leurs différences, leurs contradictions.

Livre riche en rebondissements, intéressant, bouleversant.

*Une lectrice Bressonnaise*

L'hiver commence avec ses frimas, sa grisaille, son froid, voir même ses quelques flocons !

C'est la saison où les lecteurs sont les plus nombreux ; et, c'est aussi la saison des prix littéraires...

Nouveauté dans les rayons de la bibliothèque, "Pas pleurer", de Lydie SALVAYRE, Prix Goncourt 2014.

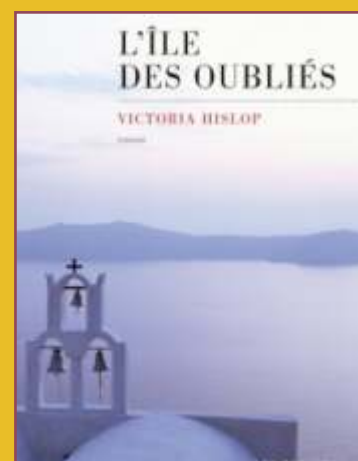
Venez vite le découvrir.

Nous vous rappelons qu'il est possible de déposer les livres dans la « Boîte à livre » située au bas de l'escalier face à l'entrée principale de la Bibliothèque.

Horaires d'hiver (du 1<sup>er</sup> novembre 2014 au 31 mars 2015) :  
Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 17h00 à 18h30

Fermeture durant les vacances de Noël.

## COUP DE COEUR D'UNE LECTRICE !



## PÉTANQUE CLUB BRESSONNAIS

### UN ÉTÉ RICHE EN ACTIVITÉS !

Après le concours "solidaire" du 17 mai (au profit de "Grenoble handisport") notre calendrier comportait plusieurs événements dont nos terrains du parc de la mairie ont été le théâtre. Ceux-ci ont conforté l'image du club et démontré nos capacités d'organisation, que ce soit chez les joueurs des clubs voisins ou que ce soit auprès des instances départementales de la pétanque :

- organisation de notre première compétition officielle départementale avec un concours de doublettes mixtes de 32 équipes,
- organisation de 4 manches de championnats des clubs en catégories seniors et vétérans (Grenoble sud et grésivaudan).

Soulignons les belles performances de 2 équipes sur les 3 engagées dans ces championnats :

- l'une d'entre elle termine première de sa poule et sera promue en 1<sup>ère</sup> division l'an prochain,
- la seconde se classe en 3<sup>ème</sup> place sur 7 équipes.

Par ailleurs notre club s'est illustré dans les compétitions départementales organisées par la fédération de l'Isère : notre triplette vétérans a atteint les 8<sup>èmes</sup> de finale et la doublette le 1/4 de finale !

Désormais, le pétanque club bressonnais tient toute sa place parmi les clubs de la région, ce qui nous vaut aussi un bel article dans les colonnes de la revue planète boules : « Bresson, le début d'une belle aventure ! »



Après le cross des châtaignes et sa brocante, Bresson est maintenant connu pour son club de pétanque !

Outre cette partie "compétition", le club a organisé également des rencontres "sociétaires" amicales réservées à ses adhérents, licenciés ou non.

Enfin, pour clore la saison 2014, le club a réédité pour la quatrième année, son concours du village, ouvert à tous les amateurs bressonnais, expérimentés ou pas dans la pratique de ce sport-loisir :

- carton plein ce dimanche 21 septembre : 28 doublettes, renouvelées par tirage au sort à chaque partie, se sont rencontrées dans une ambiance propice à la convivialité,
- bonne ambiance également au cours du repas-paëlla de midi servi dans la grande salle de la M.D.A.

Grâce à la générosité des entreprises bressonnaises, chaque participant a pu être doté d'un lot.

Dans le classement final, nous remarquons des figures locales : Robert Zampieri (1<sup>er</sup> bressonnais), et Manuel Fonseca (2<sup>ème</sup> ex-aequo du général).

Au pétanque club, dans les allées du parc de la mairie, chacun peut passer de bons moments, et se confronter aux autres joueurs. nos entraînements se déroulent les lundis et vendredis après-midi.

N'hésitez plus :

**Rejoignez-nous en 2015, inscrivez-vous dès maintenant !**

Contacts : Michel CHARBONNEAU au 04.76.24.51.75  
Jean-Marie RIMÉ au 04.76.25.15.37

## SOU DES ÉCOLES

### CHANGEMENT DE FORMULE POUR LA KERMESSE DE L'ÉCOLE

La kermesse a eu lieu le vendredi 27 juin après la classe.

Le beau temps était au rendez-vous.

Au programme, pêche au canard, garçon de café, molkky, tir à la poule, maquillage professionnel...

Les stands ont laissé place au spectacle des enfants soigneusement préparé avec leurs enseignants.

Les spectateurs ont pu apprécier la chorégraphie des élèves de maternelle sur la musique du film d'animation "Rio 2", les danses et les chants en français / anglais des primaires, accompagnés du professeur de musique et de ses instruments.

La journée s'est terminée par une paëlla accompagnée de boissons, desserts confectionnés par les parents et glaces pour les enfants.



Un grand merci aux enfants (plus particulièrement au cycle 3 pour la tenue des stands), aux enseignants et bénévoles nous ayant permis la réalisation de cette fête de fin d'année réussie.

**Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle aventure !**



## GRAINE DE SABLE

### ANIMATION ESTIVALE DU 14 JUIN 2014

Environ 70 personnes ont participé à cette animation qui se déroulait à la MDA en 3 temps :

- Une conférence animée par Kader AFFANE, Nigérien doctorant à l'institut de Géographie Alpine de Grenoble, où il a rendu compte de la mission d'évaluation menée au Niger en 2013 sur les 11 puits réalisés et financés par GDS. A ce jour, plus de 9 000 personnes bénéficient des actions de Graines De Sable.
- Une partie artistique avec Nicolas FERNANDEZ, auteur compositeur, à l'humour tendre ou acidulé qui nous a parlé de notre temps avec ses chansons dans un style généreux et convivial.
- Un repas préparé par l'équipe de GDS servi à 50 personnes.

L'humanitaire et le culturel ont une nouvelle fois conquis le public dans une ambiance conviviale. Des rencontres, des échanges se sont prolongés autour de l'apéritif et du repas.



La qualité des interventions de GDS et de Kader ont permis par des images et des témoignages de partager le vécu et les améliorations sensibles apportées aux familles qui grâce à l'action humanitaire ont accès à une eau propre.

C'est grâce aux donateurs, aux partenaires culturels et au soutien d' institutions que GDS peut concrétiser ses projets auprès des familles et des enfants. Chacun de nous peut contribuer à ce partage.

N'hésitez plus. Nous vous accueillerons avec plaisir.

**Rejoignez-nous en 2015, inscrivez-vous dès maintenant !**





## COMITÉ D'ANIMATION

### A UNE NOUVELLE FOIS RAVI SON PUBLIC !

Depuis le mois de juin, c'est quatre manifestations essentielles pour la vie du village que nous a proposé le Comité d'Animation de Bresson.

Et cette année, toutes se sont déroulées sous le soleil !

Le 21 juin, **la fête de la musique** nous a fait découvrir trois groupes "Comeg", "Musik et dépendances" et les "Black Mondays" un style rock et manouche qui a su séduire un public multi générationnel.

Puis en juillet **le grand écran** s'est installé dans le parc et c'est le film de Louis LETERRIER, "Insaisissable" qui a été projeté devant, un public familial. Une réussite encore, puisque plus d'une centaine de spectateurs avait fait le déplacement.

Le rendez-vous incontournable pour les chineurs, **la 37<sup>ème</sup> brocante** s'est tenu le 28 septembre 2014 sous un soleil radieux. Plus de trois cents exposants, un grand nombre de visiteurs et soixante bénévoles ont fait, cette année encore, le succès de cette journée. Une organisation de mieux en mieux réglée, une buvette, du pain et des pizzas fabriqués et cuits sur place, des parkings aménagés... Un investissement considérable d'une partie de la population du village, tout cela a contribué à la réussite de cet événement.

Loin d'être fatigué, les soixantes bénévoles se retrouvaient deux semaines plus tard pour **le 37<sup>ème</sup> cross des châtaignes** où 876 coureurs et marcheurs confondus s'étaient donné rendez-vous. Les plus petits (mini-babies) parcouraient 350 m. dans le parc de la mairie, tandis que les plus aguerris avalaient 9 ou 15 kilomètres dans les bois autour de Bresson avec, pour le plus long parcours, 480 m. de dénivelé.

A midi, après les courses, le traditionnel repas campagnard était offert à tous les participants pour cloturer cette très belle manifestation sportive toujours aussi conviviale !

En bref une année 2014 sous les meilleurs auspices pour le Comité d'Animation !!



## LE SOU DES ÉCOLES

### LA RENTRÉE

Une rentrée conviviale de plus à l'école !

Mardi 2 septembre 2014, dans la cour de l'école, les 74 écoliers accompagnés de leurs parents ont eu l'agréable surprise d'être accueillis avec du café, des jus de fruits, des gâteaux...

L'équipe du Sou des écoles a eu le plaisir d'offrir aux parents et enfants, un moment convivial... grâce aux trois enseignants.

Ce « petit déjeuner » a permis à certains enfants de jouer avant de passer aux choses sérieuses, à d'autres, de profiter des derniers instants avec leurs parents, et aux adultes d'échanger.



## UMAC

### CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



Écoliers et anciens combattants ont rendu hommage aux soldats morts pour la France.

Lors du rassemblement devant le Monument aux Morts plus de 150 personnes étaient présentes.

Enfants de l'école, élus, anciens combattants et gendarmes ont défilé derrière le porte drapeau où ils ont commémoré le 96ème anniversaire de l'Armistice de 1918, et le centième anniversaire du début de cette guerre.

Dépôt de gerbe, sonnerie aux morts, minute de silence et la Marseillaise chantée par les écoliers accompagnés par des musiciens Bressonnais, ce sont succédé, avant que M.le Maire cite tous les noms des Bressonnais auquel a répondu un écolier : "Mort pour la France". Un hommage particulier aux "Poilus" de Bresson a été rendu par le Maire dans son discours.

M. HORVATH, ancien combattant et Président de l'UMAC local, et M. Le Maire ont remis au nom de l'UMAC, diplômes et médailles de bronze à Messieurs COURTIS, DALBE, GENIN et SAPORITO, pour services rendus.

La cérémonie s'est clôturée par un verre de l'amitié offert par la Municipalité, auquel toute la population était conviée en Mairie.



## ATELIER DES 3 A

NOUVELLE RENTRÉE LE 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2014

Comme chaque année la brocante a été un moment de rencontre, et aussi une occasion de montrer les œuvres de nos adhérents.

Cette année une action exceptionnelle : une tombola au profit d'un chien guide pour aveugle.

Nous remercions bien évidemment les donateurs pourtant jamais assez nombreux...

Aussi, si vous voulez encore participer il vous suffit de nous rendre visite à l'atelier les **mercredi de 14h à 20h**.

Une vingtaine d'œuvres sont à gagner.

Pour nous joindre : 06.78.70.31.64 ou 06.89.96.41.04

*La présidente : Josy Zampieri-Jost*



## THÉÂTRE

UN CHAPEAU DE PAILLE D'ITALIE

**Malgré une météo plus que maussade, le spectacle a eu lieu...**

Dans l'impossibilité de jouer dans le théâtre de verdure à cause d'une météo capricieuse, c'est dans la salle des mariages que deux représentations du spectacle "Un chapeau de paille d'Italie" d'Eugène Labiche ont finalement eu lieu.

Une scène moins ouverte et spacieuse que prévu, mais qui a permis aux spectateurs de voir les acteurs au plus près et de découvrir, sous un autre angle, la mairie de Bresson, transformée pour l'occasion en salle de spectacle!

C'est devant une salle comble que les vingt et un comédiens ont réussi à nous emmener dans une ambiance vaudevillesque : course, tumulte et quiproquos... Avec, visiblement, un plaisir partagé.



## FÊTE DES VOISINS

VIVE LA FÊTE DES VOISINS !

Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, les habitants de la rue des Alises et d'une partie de la rue de l'Oratoire se sont retrouvés le dimanche 30 juin autour d'un buffet coloré et succulent.

Grande journée de convivialité et d'échange, sous un soleil généreux.

A l'initiative de Nadia et Jean-Marc, tout le monde participa avec enthousiasme à un concours de pétanque improvisé. Révélation de talents insoupçonnés !

RDV pris pour l'an prochain.

**ADEMIR**

**LE CLUB INFORMATIQUE REPREND SES ATELIERS**

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, le club ADEMIR propose des activités informatiques aux Bressonnais. Fondé en 1982, il avait pour objectif de faciliter l'accès à la micro-informatique, domaine innovant à l'époque. aujourd'hui encore, soucieux de permettre à chacun d'emprunter le chemin de l'évolution numérique, ademir propose des ateliers qui permettent de se familiariser ou de se perfectionner avec l'ordinateur et la tablette.

Vous voulez :

- retoucher ou classer vos photos avec rigueur,
- écrire un courrier, réaliser une présentation chiffrée, des tableaux, tenir des comptes,
- échanger tout simplement par messagerie électronique,
- savoir faire des recherches efficaces sur internet,
- réaliser un montage vidéo, un site web, un blog ?

Que vous soyez néophyte ou déjà familiarisé avec ces outils, dépassez vos appréhensions : les animateurs sont des membres bénévoles du club, tous très pédagogues, et à votre écoute.

Certains ateliers se déroulent à la MDA de Bresson, les autres à Grenoble dans le quartier la bruyère/malherbe (facile d'accès). L'ambiance y est toujours très conviviale.

Ateliers hebdomadaires			
Lundi	18h30 - 20h00	Créer un site web avec wordPress	Grenoble
Mardi	10h00 - 12h00	"grands" débutants en informatique – découverte de windows 8.1, La messagerie et le web...	Grenoble
Mardi	16h30 - 18h00	"grands" débutants en informatique – gestion du PC, messagerie, internet, traitement de texte et tableur ...	Bresson
Mercredi	10h00 - 11h30	Traitement de l'image (retouche photo) Initiation	Bresson
Mercredi	14h30 - 16h00	Traitement de l'image (retouche photo) avec photoshop éléments 9 et au-delà (perfectionnement)	Bresson
Mercredi	16h30 - 18h00	Traitement de l'image (retouche photo) avec photoshop éléments 9 et au-delà (perfectionnement niveau2)	Bresson
Mercredi	18h30 - 20h00	Création d'un diaporama / réalisation d'une vidéo	Grenoble
Jeudi	11h00 - 13h00	Technique PCs : conseils et assistance personnalisés (sur rdv)	Grenoble
Jeudi	10h - 17h30	Apprendre à gérer sa photothèque et effectuer des retouches de base avec picasa	Grenoble
Jeudi	18h00 - 19h30	Traitement de texte (débutants)	Grenoble

La cotisation annuelle (tarif préférentiel de 50 € pour les bressonnais) donne accès à toutes les activités.

Vous êtes intéressés ?

Vous souhaitez plus d'informations ? N'hésitez plus !

Venez rencontrer un animateur à la maison des associations de Bresson (horaires ci-dessus), consultez le site Internet du club ademir : <http://www.ademir.info/> ou écrivez-nous à : [contact@ademir.info](mailto:contact@ademir.info)



# À VENIR DANS NOTRE COMMUNE

## COMITÉ D'ANIMATION

SAMEDI 29 NOVEMBRE 2014



Pour la première fois dans la commune, le samedi 29 novembre de 10h00 à 19h00 se déroulera un marché éphémère du Parc à Bresson.

Ce jour-là, créateurs d'accessoires, de décorations, de bijoux, de pâtisserie de la région mais aussi food truck et fashion truck se réuniront dans l'allée du Parc de la mairie.

Un cadre sympathique et atypique pour faire votre shopping de Noël dans la convivialité ou venir flâner et déjeuner dans le parc.

Renseignements :

<https://www.facebook.com/marcheephemereduparc>

## GRAINE DE SABLE

SAMEDI 29 NOVEMBRE 2014

Avec la compagnie SCARABANDE, ses 22 comédiens, et la connivence des grands auteurs comiques que sont Obaldia, Courteline, J. Michel Ribes, JP Rogne, Jean Tardieu, Robert La-moureux.

Venez décoller avec nous pour deux heures de RIRE !

### SOIRÉE HUMANITAIRE ET CULTURELLE

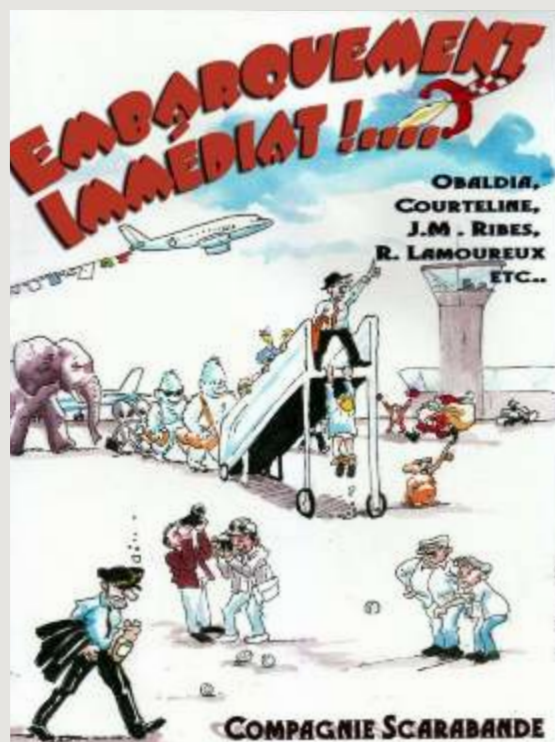
À 18h30  
Billetterie, Crêpes, Boissons.  
À 19h30 Théâtre

À la Maison des Associations de Bresson – 7 Grand’rue 38320 BRESSON  
Prix des places : adulte 8 € ; moins de 15 ans : 5 € (accompagné d’un adulte)  
Réservations : E-mail : [graine2sable38@gmail.com](mailto:graine2sable38@gmail.com) / Tel : 04.76.24.40.52

Graine de Sable 38 présentera ses projets et réalisations humanitaires au Niger.

- Réalisation de 11 puits,
- Soutien à la scolarisation...

Grâce aux donateurs les réalisations humanitaires se poursuivent chaque année.





### CARO, LES COULEURS VIVANTES

Carole de VREESE est normande de naissance. Après avoir fait un long séjour en Bretagne, elle est actuellement établie en Isère depuis 1996, et depuis 2009 plus précisément à Vaulnaveys-le-Haut. C'est en regardant son père peindre des villages ou des personnages, que lui vient l'idée d'en faire autant... Elle a alors 11 ans.

Jusqu'à-là, elle n'avait fait que dessiner. Ses premières productions sont tout à fait « classique » : copie de tableaux de Maîtres ou de cartes postales. Mais bientôt un autre style, plus personnel, voit lentement le jour : les formes sont soulignées par des lignes noires rappelant les vitraux. Puis les formes s'épurent, les lignes se prolongent en une imbrication et une continuité qui soulignent l'unité des éléments : le tout est l'un, l'un est le tout. Tout est relié.

Les lignes courbes entrecoupées avec fluidité permettent aussi l'expression du mouvement. Caro appelle ce nouveau style le néo-figuratif. Ses œuvres sont désormais des créations.

Si la présence du spirituel, du sacré est bien marqué dans certaines œuvres, les événements simples de la vie courantes y sont aussi dépeints.

La vivacité des couleurs et la netteté des contours sont caractéristiques de ses productions.

Parallèlement à sa profession d'enseignante, Caro accorde de plus en plus d'importance à la peinture.

Elle est régulièrement exposée dans la région Grenobloise.

Le site de Caro : [http : //caro.pagesperso-orange.fr](http://caro.pagesperso-orange.fr)

Exposition dans la salle des mariages de la mairie :

**du 5 au 17 décembre 2014**

L'exposition sera ouverte durant les heures d'ouverture de la Mairie, ainsi que le samedi et dimanche de 10h00 à 16h00.



## COMITÉ D'ANIMATION

### SAMEDI 13 DÉCEMBRE 2014

Comme chaque année les concerts de Noël !

L'après-midi rendez-vous à 17h. à la Maison Des Associations où la compagnie "Les coulisses à ressorts" proposera un spectacle jeune public : **IDA et THELMA** (dès 6 ans).

Puis ce sera au tour des adultes de profiter de deux concerts à 20h.30 à l'église de Bresson. *(En court de programmation).*

A l'entracte, chacun pourra déguster le vin chaud devenu traditionnel, à la chaleur du four à pain du préau.



Photo : Ida et Thelma

## LUD'ANIM

### DE NOUVELLES ACTIVITÉS POUR PRENDRE SOIN DE SOI ET SE FAIRE PLAISIR

Fidèle aux objectifs qu'elle s'est fixée lors de sa dernière assemblée générale, l'association Lud'Anim met en place des activités visant au bien-être et à la libre expression de tous. Ainsi, en parallèle des séances « pleine forme », « relaxation » et « sophrologie », ainsi que des cours de théâtre, qui ont débuté fin septembre, se profilent de nouveaux ateliers en plus de celui de l'écriture partagée..

Début décembre, débutera un module « simplifier son relationnel », animé par les thérapeutes psychocorporelles Raymonde Perniola et Ophélie Bouak. Celui-ci vise à améliorer la qualité de vos relations dans la vie personnelle et professionnelle.

Il s'articule en plusieurs ateliers (le mercredi 3 et le vendredi 5 décembre, et le vendredi 9 janvier 2015), vous permettant d'en comprendre les mécanismes internes et d'identifier ce qui pourrait en entraver le bon déroulement. Dans un cadre bienveillant, vous pourrez développer l'affirmation de vous-même et le juste positionnement, quelle que soit la personne que vous avez en face de vous.

Le jeudi 11 décembre, à 14 h 30, les seniors sont également invités à la MDA pour assister à la réunion d'information sur le Programme Intégré d'Équilibre Dynamique (PIED), plus communément appelé programme de prévention des risques de chutes et de fractures. Les personnes répondant aux critères d'admission pourront ensuite bénéficier d'une douzaine de séances mettant l'accent sur la pratique physique (mobilisation du corps, travail sur l'équilibre, tonification musculaire, assouplissements, passage d'obstacles), mais aussi sur le conseil (comment aménager son domicile, comment se relever de manière sécuritaire, comment garder ses os en santé, comment se chausser etc.).

Enfin, au cours du premier semestre 2015, les amateurs de danse pourront s'initier à la danse grecque. Un beau moment de convivialité en perspective ! À noter que toutes ces activités sont ouvertes aux adhérents de Lud'Anim, mais également à tout Bressonnais intéressé par l'une ou l'autre de ces propositions.

Plus de renseignements auprès de Raymonde Perniola : 06 89 87 47 61, [rayperniola@orange.fr](mailto:rayperniola@orange.fr).

Pour les ateliers d'écriture partagée, Prune Vellot : 06 77 90 61 06, [p.vellot@gmail.com](mailto:p.vellot@gmail.com), [www.ludanim.fr](http://www.ludanim.fr)



Photos : © Fédération française Sports pour tous

### ATELIER D'ÉCRITURE PARTAGÉE

Animation : Prune VELLOTT

Durée : 3 séances de 2 heures

Participants : maximum 8 personnes

Tarif : 12 € par séance (+ adhésion à Lud'Anim : 5 €)

Quelque soit son rapport à l'écriture, que l'on soit enjoué ou timide à l'idée de prendre la plume, l'atelier d'écriture partagée permet de développer sa faculté d'expression et de libérer son potentiel créateur.

Il repose sur une alternance de temps d'écriture, parfois guidé ou contraint par l'animateur de la séance, et de temps d'échanges. L'intérêt de ces séances repose sur le fait que l'écriture nourrit l'échange et que l'échange nourrit l'écriture. Il s'agit donc d'écrire, de lire, d'écouter, d'échanger sans jugement... dans la libre expression de chacun.

**Atelier 1 : apprendre à se connaître et faire jaillir la poésie**

> jeudi 27 novembre, de 20 h 30 à 22 h 30, à la MDA de Bresson

- ex. 1 : faire son autoportrait sur la base d'un portrait chinois ou d'un questionnaire de Proust
- ex. 2 : faire un inventaire / j'aime, j'aime pas...
- ex. 3 : partager un souvenir d'enfance à la manière de Georges Pérec / « je me souviens... »

- ex. 4 : faire le portrait réel ou imaginaire de l'autre à partir d'une phrase tirée de son autoportrait et des éléments fournis par les trois exercices précédents.

*ex. intermédiaire : se raconter au travers de la description d'un objet*

**Atelier 2 : s'essayer au récit et laisser libre cours à son imaginaire à partir de contraintes formelles**

> jeudi 29 janvier, de 20 h 30 à 22 h 30, à la MDA de Bresson

- ex. 1 : inventer une histoire à partir d'un dessin ou d'une photo
- ex. 2 : inventer une histoire à partir d'une phrase énoncée
- ex. 3 : inventer une histoire à partir d'une liste de mots obligatoires

*ex. intermédiaire : raconter son premier amour*

**Atelier 3 : prendre de la distance par rapport à l'émotion**

> jeudi 5 mars, de 20 h 30 à 22 h 30, à la MDA de Bresson

- ex. 1 : raconter l'expérience d'une émotion forte (je)
- ex. 2 : raconter la même expérience d'un point de vue extérieur (tu, il/elle)
- ex. 3 : faire jaillir cette émotion à travers un haïku ou quelques vers

Pour plus de renseignements : 06 77 90 61 06

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCE

Léa, Murielle, Corinne CASTRO MÉGRET née le 22 août 2014, de Romain MÉGRET et Nastassia CASTRO

### MARIAGE

Mlle Lenka BARTEKOVA et M. Nicolas, Jean-Michel, Joseph REBUFFET le 28 juin 2014

Mlle Nina, Hélène BEGIC et M. Abdussalam, Abdulkader Ghaith El Fadeel ABDUSSALAM le 30 août 2014

Mlle Fanny SPINELLA et M. Jérôme, Michel, Christian CAILLE le 06 septembre 2014

Mlle Cécile, Marie FAVIER et M. Rémi, Nicolas INGHILTERRA le 25 octobre 2014

## URBANISME

<u>DOSSIER</u>	<u>DEMANDEUR</u>	<u>DESCRIPTIF</u>
DP	Mme GOYET Claire	Travaux d'extension et de surélévation d'une construction existante.
DP	Mairie de Bresson	Création de deux vélux sur le toit de la classe de maternelle.
DP	M. ANDERSON Jared	Changement des portes, fenêtres et volets en vue d'une meilleure isolation thermique et sonore. Remplacement du simple vitrage en bois par un double vitrage en PVC blanc.

## NUMÉROS UTILES

Pompiers	18 ou 112	Taxi Bresson	06 31 41 57 85
Samu	15	Assistante sociale	04 76 78 32 32
Police	17	Conciliateur	04 38 49 91 50
Gendarmerie (Eybens) :	04 76 25 43 93	Urgence Gaz	0 800 47 33 33
Centre antipoisons	04 76 42 42 42	Dépannage ERDF	09 726 750 38
SOS Médecin	04 38 701 701	Régie assainissement	04 76 59 58 17
Pharmacie de garde	3915	Contrat Abonné "Eau"	04 76 33 57 35
Dentiste de garde	04 76 000 666	Gestion des déchets	0 800 500 027